

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION



Rapport d'évaluation externe du Master en Sciences Sociales des Religions de l'UFR des Civilisations, Religions, Arts et Communication (CRAC) de l'Université Gaston Berger de Saint Louis (UGB)

L'équipe d'évaluation :

- Professeur Lamine Ndiaye, Président ;
- Professeur Mouhamed Moustapha DIEYE, Membre ;
- Docteur Mouhamadou Mansour Dia, Membre.

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

A handwritten signature in black ink is written over a blue official stamp. The stamp contains the following text: 'Université Cheikh Anta Diop de Dakar', 'Ecole Doctorale', '«Etudes sur l'Homme et la Société» ET.HO.S', and 'Le Directeur'. The name 'P. BARRIEN NDIAYE' is partially visible at the bottom of the stamp.

Juin 2019

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
1. Présentation du programme évalué	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	4
3. Description de la visite sur site	4
4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup	5
5. Points forts du programme	10
6. Points faibles du programme	10
7. Appréciations générales	11
8. Recommandations à l'établissement	11
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup	12
10. Proposition de décision	12

Introduction

L'ANAQ SUP a procédé le mardi 19 février 2019 à l'évaluation du programme de Master en Sciences Sociales des religions de l'université Gaston Berger de Saint-Louis. L'évaluation a été menée par une équipe d'évaluateurs externes, composée des professeurs Lamine Ndiaye et Mouhamed Moustapha DIEYE et du docteur Mouhamadou Mansour Dia. Différentes personnalités et composantes du programme de Master en Sciences sociales des Religions ont été rencontrées dont le directeur de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Civilisations, Religions, Arts et Communication (CRAC), le chef de la section Centre d'Etude des Religions (CER), la responsable de la Cellule Assurance Qualité (CAQ), le Personnel Enseignant et de Recherche (PER), le Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS), les étudiants. Ces rencontres et les discussions menées avec les acteurs concernés ont permis à l'équipe d'évaluation d'avoir une meilleure compréhension du programme de Master et des conditions de travail des étudiants.

1. Présentation du programme évalué

Le rapport présente les résultats de l'évaluation du programme de Master en Sciences sociales des religions de l'université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB). Le programme est dispensé par la section CER de l'UFR CRAC qui fait partie de la deuxième génération des UFR créées afin d'élargir et de diversifier son offre de formation.

Le Master en Sciences sociales des religions de la section CER a été mis en œuvre en 2012 avant d'être réadapté en 2014, suite à la création d'un cursus de Licence de Sciences sociales des religions. Il s'agit d'un programme interdisciplinaire bâti sur le système LMD qui offre une formation sur le fait religieux. Les apprenants abordent le fait religieux sous l'angle aussi bien de la sociologie, de l'anthropologie, de l'histoire, de la psychologie, de la philosophie que des sciences politiques.

Cinq (5) principaux objectifs ont été visés à travers ce programme :

- la maîtrise de la genèse et des contenus doctrinaux des religions (africaines, asiatiques, sémitiques) et de l'étude des faits religieux ;
- la formation à l'histoire et au développement des sciences humaines et sociales ;
- la formation aux méthodes et pratiques de l'enquête en sciences sociales ;
- la formation à l'analyse critique des faits sociaux et débats contemporains articulés au religieux ;
- la préparation à une spécialisation disciplinaire ou professionnelle.

Le programme de Master en Sciences sociales des religions de la section CER est à sa cinquième (5^{ème}) promotion. La présente promotion est composée de 125 étudiants, avec 76 en Master 1 et 49 en Master 2. Le recrutement se fait par appel à candidature avant sélection de dossier.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'autoévaluation a été présenté et expliqué par le directeur de l'UFR CRAC et par le chef de la section CER avec exhaustivité et clarté. Les présentations ont suscité des questions autour de la maquette, des éléments de preuve des procès-verbaux des délibérations, des réunions, des syllabus, des conventions, etc., du programme d'enseignement, du niveau et des profils des enseignants associés, de la sélection des étudiants en Master, des conditions d'apprentissage des étudiants.

Après analyse, le travail, ainsi présenté, révèle, à nos yeux, des forces, mais aussi des limites d'ordre administratif et technique.

3. Description de la visite sur site

3.1. Organisation et déroulement de la visite

La visite sur le site s'est déroulée de la manière suivante :

- visite de courtoisie au directeur de l'UFR CRAC ;
- rencontre avec les enseignants de la section CER pour la présentation du programme de Master en Sciences sociales des religions et une discussion autour du rapport d'auto-évaluation ;
- rencontre avec la responsable de la Cellule Assurance Qualité (CAQ) ;
- rencontre avec les PATS (responsable du service des finances, secrétaire de section, responsable de la cellule pédagogique de l'UFR, chauffeurs, assistants, responsable du service de la documentation, agents de service) ;
- rencontre avec cinq (05) étudiants inscrits en Master 1 et quatre (4) du Master 2 en Sciences sociales des religions ;
- visite de la bibliothèque de l'UFR CRAC et discussions avec le responsable ;
- visite des amphithéâtres, des salles de classes et des toilettes ;
- réunion de restitution avec les collègues de la section CER pour les premiers *feedback* sur les discussions avec les différents acteurs.

3.2. Appréciation de la visite sur site

La visite sur le site s'est bien passée. L'accueil de la part du corps enseignant a été chaleureux. Les collègues ont fait preuve d'une bonne disponibilité (acteurs pressentis pour les rencontres avec les experts facilitées par le chef de section et la responsable interne de la cellule de l'assurance qualité (CAQ)). Le rapport d'autoévaluation a été bien présenté par le chef de la section CER et deux (2) heures de temps ont été consacrées aux discussions. Les discussions avec les étudiants et avec les PATS, à l'image de celle entretenue avec les enseignants, ont été très riches en enseignements.

4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

CHAMP D'ÉVALUATION 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé

La maquette, les sorties de promotions (3 promotions) et les discussions avec les acteurs du Master nous renseignent que le programme d'étude est régulièrement dispensé. Le programme, débuté en 2012, a fait l'objet de réadaptation en 2014, à la suite de la création d'un programme de Licence en Sciences sociales des religions par la section CER.

Appréciation globale sur le standard : **ATTEINT**

Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Le programme de Master en Sciences sociales des religions s'inscrit dans le cadre de l'élargissement et de la diversification des offres de formation de l'université Gaston Berger de Saint-Louis. A la lecture de la maquette, nous pouvons penser que le programme est innovant. En réalité, ce sont les départements d'arabe ou de théologies qui dispensaient jadis cette formation UGB.

Appréciation globale sur le standard : **ATTEINT**

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Le comité de pilotage du programme de Master des Sciences sociales des religions a mis à la disposition des évaluateurs externes des attestations de stage et des conventions de stages avec des organismes et entreprises parmi lesquels l'ONG Ansar et Timbuktu Institute. Il a également fourni une liste d'étudiants qui suivent le programme de formation avec leurs professions et leurs contacts. Ce qui atteste que le programme de formation maintient des relations suivies avec le monde professionnel et socioéconomique.

Appréciation globale sur le standard : **ATTEINT**

CHAMP D’EVALUATION 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Le comité de pilotage du programme de Master des Sciences sociales des religions a fourni comme éléments de preuve de la concertation entre les acteurs concernés des convocations aux réunions d’UFR élargies à l’ensemble des enseignants- chercheurs et des procès-verbaux des réunions. Des procès-verbaux des délibérations assistées par les enseignants permanents et des arrêtés de nomination des membres de commissions avec des représentants des PER, des PATS et des étudiants sont également joints dans les éléments de preuve. Les passations de service sont organisées sous la direction des responsables d’UFR. On en déduit que les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées. Mais les réseaux sociaux ne sont pas institutionnalisés dans la communication avec les étudiants.

Appréciation globale sur le standard : **ATTEINT.**

Standard 2.02 : Le Personnel d’Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le programme du Master en Sciences sociales des religions est piloté par une équipe pédagogique jeune, dynamique, motivée et engagée. Il faut noter un engagement actif des enseignants à la mise en œuvre du programme de Master.

Appréciation globale sur le standard : **ATTEINT.**

Standard 2.03 : Le programme d’études fait l’objet de mesures d’assurance qualité. L’institution utilise les résultats afin d’adapter périodiquement l’offre d’études.

En 2014, après deux années d’exercice, le Master de Sciences sociales des religions a fait l’objet de remaniements pour améliorer la qualité de l’offre pédagogique. La formation a montré qu’il y avait un besoin d’ouvrir une Licence pour préparer les étudiants en amont et mieux dédier le contenu de la formation de Master à son objet. Le contenu de la maquette a été changé sur cette base et soumis à l’examen et à la validation de la Commission Enseignement et Réforme. Mais, l’équipe pédagogique gagnerait à institutionnaliser l’évaluation des enseignements de par les étudiants pour promouvoir davantage la qualité des enseignements. L’évaluation des enseignements de par les apprenants n’est pas institutionnalisée.

Appréciation globale sur le standard : **NON ATTEINT.**

CHAMP D'ÉVALUATION 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose d'une maquette structurée. Les plans de cours correspondent à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette a été présentée et bien expliquée. Elle est annexée au rapport d'auto-évaluation avec ses Unités d'Enseignements (UE), leurs Eléments Constitutifs (EC), leurs horaires et leurs crédits.

Appréciation globale sur le standard : **ATTEINT**

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le Master des Sciences sociales des religions s'acquitte d'une mission de capacitation théorique et critique sur le fait religieux. Les étudiants sont préparés à l'observation du fait religieux et à la connaissance des classiques et de leurs postérités. La maquette ne renseigne pas sur le nombre de crédits affectés au stage. Les méthodes d'enseignement sont davantage théoriques que professionnalisantes et ne facilitent pas l'intégration de l'étudiant dans le marché du travail.

Appréciation globale sur le standard : **NON ATTEINT.**

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Une cellule pédagogique s'occupe de la délivrance des attestations de réussite. La cellule informe les étudiants de la publication des résultats et des conditions et modalités de retrait des attestations de réussite.

Appréciation globale sur le standard : **ATTEINT.**

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Les résultats des trois (3) premières années académiques (2013/2014, 2014/2015 et 2015/2016) montrent que le taux de réussite reste faible, même s'il ne cesse de croître sensiblement (22% en 2013/2014, 29% en 2014/2015 et 36% en 2015/2016). L'équipe des évaluateurs externes a constaté que des efforts sont faits pour encourager et faciliter la réussite des étudiants, mais le résultat des efforts reste faible.

Appréciation globale sur le standard : **NON ATTEINT.**

CHAMP D’EVALUATION 4 : Personnel d’Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L’enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le profil et les discussions avec les enseignants, les PATS et les étudiants montrent que les enseignants qui dispensent le programme évalué sont compétents. La section des Sciences sociales des religions compte cinq (5) enseignants-chercheurs permanents, quatre (4) hommes et une (1) femme, qui sont tous des maîtres assistants. L’équipe de formation est complétée par des vacataires constitués qui proviennent des autres universités et du monde professionnel. Le PER permanent dispose d’un contrat à durée indéterminée et leur avancement académique est régi par les règles du CAMES. Les vacataires disposent d’un contrat de vacation sous forme d’une liste qui fait l’objet d’un arrêté du Recteur. Le recrutement des enseignants permanents fait l’objet d’un appel à candidature et les meilleurs candidats sont retenus. Mais, l’équipe d’évaluateurs externes demandent des éléments de preuves concernant l’arrêté de nomination des vacataires et des modèles d’appels à candidature.

Appréciation globale sur le standard : **ATTEINT.**

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d’enseignement, de recherche, d’expertise et d’administration des enseignants est définie.

La charge horaire des enseignants est régie par la loi 81-59. Les PER sont tenus d’effectuer leurs heures statutaires. Au-delà, les heures d’enseignement sont considérées comme des heures complémentaires. Les dispositions réglementaires ne sont pas explicites sur le temps et les tâches consacrés à la recherche et aux services à la collectivité. Les PER sont tous membres du Laboratoire d’Analyse des Sociétés et Pouvoirs, Afrique-Diaspora (LASPAD).

Appréciation globale sur le standard : **ATTEINT.**

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Certains PER permanents de la Section dispensent des cours dans les autres universités sénégalaises et étrangères et d’autres sont invités à l’occasion à des séminaires à l’étranger. La mobilité des enseignants s’effectue également dans le cadre du système des voyages d’étude qui permettent aux PER de bénéficier, tous les deux-ans, d’un titre de transport et d’une subvention pour un séjour de recherche dans un pays de leur choix.

Appréciation globale sur le standard : **ATTEINT.**

CHAMP D’EVALUATION 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les critères de sélection pour l’entrée au Master sont bien définis : excellence académique en licence (moyenne de la licence), taux d’encadrement par parcours (10 étudiants par enseignant). Les critères sont connus des étudiants et communiqués lors des amphis de rentrée. Mais, les critères devraient faire l’objet d’une fiche à partager et à afficher sur le blog de la Section à venir.

Appréciation globale sur le standard : **ATTEINT**.

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Les statistiques présentées montrent des disparités de genre au niveau des cohortes. Le tableau ci-dessous nous présente le ratio hommes/ femmes.

ANNEE	NOMBRE D'ETUDIANTS	NOMBRE D'HOMME	POURCENTAGE	NOMBRE DE FEMME	POURCENTAGE
MASTER 1					
2012	16	14	87,5	2	12,5
2013	18	18	100	0	0
2014	16	11	68,75	5	31,25
2015	12	8	66,7	4	33,3
2016	17	12	70,5	5	29,5
Master 2					
2013	15	13	86,6	2	13,4
2014	17	16	94,1	1	5,8
2015	15	11	73,3	4	26,7
2016	8	4	42,9	4	57,1

Toutefois, les listes de recrutement sont établies sur la base d’appels à candidatures aux termes desquels les candidatures de femmes arrivent en petit nombre. En effet, les offres de formations universitaires dans le domaine du religieux subissent un déséquilibre qui s’enracine dans un partage social des rôles qui ne fait pas des femmes des sujets spontanément légitimés sur les questions qui touchent à la religion. Mais pour le Master 2 de l’année 2016, il est remarqué un accroît notable du pourcentage des étudiantes inscrites au programme de formation (57,1%). Mais la moyenne globale montre que les étudiantes sont sous représentées dans le programme de formation.

Appréciation globale sur le standard : **NON ATTEINT**.

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

L’équipe pédagogique a contribué à mettre en place le Laboratoire d’Analyse des Sociétés et Pouvoirs, Afrique-Diaspora (LASPAD) dans lequel les étudiants du CER rencontrent d’autres étudiants. Mais nous n’avons pas reçu d’éléments de preuve montrant la mobilité des étudiants dans les universités étrangères.

Appréciation globale sur le standard : **NON ATTEINT**.

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Le ratio d'encadrement est un enseignant pour 9 étudiants. Ce qui est satisfaisant par rapport aux autres universités.

Appréciation globale sur le standard : **ATTEINT**.

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

L'équipe pédagogique du programme de Master en Sciences sociales des religions a signé un certain nombre de conventions dans le but de faciliter l'insertion des étudiants qui suivent la formation. Le contenu de la formation a fait l'objet de modifications pour mieux prendre en charge la préparation aux divers métiers parmi les plus proches de la discipline.

Appréciation globale sur le standard : **ATTEINT**.

CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Des salles de classe suffisantes, une bibliothèque fournie en documents et des toilettes bien entretenues sont mises à la disposition des étudiants. Sur le plan financier, la section n'a pas de budget propre, mais exprime ses besoins auxquels l'UFR fait face.

Appréciation globale sur le standard : **ATTEINT**.

5. Points forts du programme

- un programme de formation en phase avec le plan stratégique de l'UGB ;
- un programme innovant ;
- un programme interdisciplinaire ;
- relations apaisées avec les étudiants ;
- corps enseignant jeune, qualifié, avec une diversité des profils et une adaptation aux défis contemporains du développement ;
- installation d'extincteurs dans tous les bâtiments ;
- toilettes suffisantes dans les bâtiments pédagogiques.

6. Points faibles du programme

- Déficit de professionnalisation du programme de master de recherche ;

- non utilisation du *quality assess* ;
- non informatisation de la gestion des inscriptions, des notes et des délibérations ;
- faible relation avec le monde socio-professionnel ;
- non formalisation de la procédure de recrutement des vacataires ;
- non communication des critères de recrutement aux candidats ;
- PATS en nombre peu suffisant ;
- faible dotation en équipements ;
- déficit d'un cadre de communication formalisé utilisant les TIC pour mieux communiquer à distance avec les étudiants et décharger l'unique secrétaire de la section.

7. Appréciations générales

Globalement, le programme de Master en Sciences sociales des religions de l'UGB est de bonne facture. Il est actuel et est orienté vers des problématiques contemporaines. Le corps enseignant et de recherche, à la fois, qualifié et dynamique, se particularise par sa jeunesse qui concourt à rendre harmonieuses les relations avec les étudiants. Toutefois, un effort supplémentaire devra être fait pour professionnaliser l'offre de formation. Il en est ainsi aussi de la question de l'insertion des étudiants qui doit faire l'objet de beaucoup plus d'attention et d'initiatives.

8. Recommandations à l'établissement

- Utiliser le *quality assess* pour améliorer la qualité de la formation ;
- informatiser la gestion des inscriptions, des notes et des délibérations ;
- développer le lien entre l'UFR et le monde socioéconomique ;
- renforcer l'approche professionnalisante ;
- faciliter l'obtention de stages pour les étudiants ;
- systématiser l'évaluation des enseignants et des enseignements par les étudiants ;
- mettre en place un meilleur dispositif institutionnel de communication avec les étudiants en utilisant les TIC ;
- partager les bonnes pratiques avec les autres universités pour améliorer le système de gestion des notes, des résultats et des attestations ;
- insérer des modules professionnalisants dans la maquette (développement personnel, leadership, culture numérique, aptitude financière, communication interpersonnelle, rédaction de CV, simulation d'entretien d'embauche) ;
- renforcer le personnel du secrétariat et le personnel en charge des examens ;
- renforcer la dotation en équipement de la section ;
- faciliter l'accès des salles aux handicapés moteurs.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Améliorer les conditions de travail des évaluateurs externes ;
- faciliter les déplacements des évaluateurs externes ;
- améliorer les conditions de séjour sur le site de travail des évaluateurs externes.

10. Proposition de décision

Accréditation. La décision est motivée par l'originalité du programme de formation (transversalité des enseignements, la diversité du corps professoral) et l'engagement de l'équipe pédagogique.